

Informations concernant les garanties d'emprunts

CP/2020/080

Service chef de file :

E2 - Direction des finances et de la commande publique

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport informe la Commission Permanente sur les nouvelles garanties d'emprunts accordées au cours de l'année 2019.

Par délibération modifiée n° CD 2015/6 du 2 avril 2015, le Conseil Départemental a donné délégation à la Commission Permanente, pour l'octroi des garanties d'emprunts et pour l'approbation, la modification et la résiliation des conventions de garanties d'emprunts ainsi que des avenants à ces conventions.

Le stock des garanties d'emprunts au Budget Prévisionnel 2019 était le suivant :

NATURE DES EMPRUNTS	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 1ER JANVIER 2019	ANNUITES ECHUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019
TOTAUX GENERAUX	958 009 194,12 €	732 451 601,22 €	39 632 831,50 €
Emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics (hors logements sociaux)	17 125 234,20 €	9 247 872,13 €	957 941,21 €
Emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	159 849 629,38 €	132 803 139,65 €	6 166 956,14 €
Emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat	625 056 878,68 €	498 490 810,29 €	23 918 215,90 €
Autres emprunts (pour les Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes par exemple)	155 977 451,86 €	91 909 779,15 €	8 589 718,25 €

Le stock des garanties d'emprunts au Compte Administratif 2019 est le suivant :

NATURE DES EMPRUNTS	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2019	ANNUITES ECHUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019
TOTAUX GENERAUX	994 670 622,40 €	749 632 099,14 €	40 408 648,14 €
Emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics (hors logements sociaux)	17 125 234,20 €	8 473 946,15 €	957 734,58 €
Emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	159 849 629,38 €	130 125 436,23 €	6 222 528,52 €
Emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat	668 888 306,74 €	527 570 647,87 €	24 930 554,34 €
Autres emprunts (pour les Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes par exemple)	148 807 452,08 €	83 462 068,89 €	8 297 830,70 €

Les garanties d'emprunts accordées en 2019 sont reprises en annexe.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente sur proposition de son Président est informée des garanties d'emprunts que la Commission Permanente a accordées au cours de l'année 2019 selon le tableau joint en annexe de la présente délibération.

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY